

CHAMPIONNAT DE FRANCE INTERCLUBS PAR EQUIPES PROMOTION MESSIEURS Inter-Régions Sud-Est

24, 25 et 26 mai 2024
GOLF D'ALBON

REGLEMENT PARTICULIER

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs (voir règlement général des épreuves fédérales par équipes)

Ouvert aux 24 clubs qualifiés lors des phases de qualifications régionales, selon les quotas suivants :

Auvergne-Rhône-Alpes : **11 équipes**

Provence Alpes Côte d'Azur : **11 équipes**

Corse : **2 équipes**

Si le quota n'est pas atteint par une ligue, la liste des équipes participantes pourra être complétée par une autre ligue.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2024 pourront inscrire une équipe.

Pour les équipiers : voir règlement général des épreuves fédérales par équipes.

Epreuve non-fumeur y compris la cigarette électronique.

Toute infraction par le joueur ou son cadet sera assimilée à un comportement incorrect.

FORME DE JEU & PROGRAMME

1 - Qualification en Stroke-play (2 tours)

24 et 25 mai : 6 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Départage : selon les dispositions du Vademecum fédéral

Les 14 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

2 - Phase Finale en Match-play (1 tour)

26 mai : 1 foursome suivi de 4 simples consécutifs (forme réduite) / match-play / 18 trous

Ordre des matchs : 7 v 8, 6 v 9, 5 v 10, 4 v 11, 3 v 12, 2 v 13 et 1 v 14.

Cet ordre pourra être ajusté lors de la réunion des capitaines par le Comité.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Les 7 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 4^{ème} Division Nationale en 2025.

INSCRIPTIONS & DROITS D'ENGAGEMENT

Les inscriptions des équipes se feront sur Extranet : <http://xnnet.ffgolf.org/> **jusqu'au 24 avril 2024 inclus.**

Les inscriptions des équipiers se feront sur Extranet : <http://xnnet.ffgolf.org/> **jusqu'au 16 mai 2024 inclus.**

Les droits d'engagement fixés à **330€** par équipe seront facturés directement par la FFGolf.